

Guide pour le travail de diplôme

Édité par la Commission d'assurance qualité de JardinSuisse 16 mai 2019

Contenu

1. Bases
2. Déroulement chronologique
3. Types de travail de diplôme
4. Exigences formelles
5. Citations, illustrations et références
6. Travail de diplôme
7. Confidentialité
8. Annexe

1. Bases

Dans le cadre de l'examen principal de l'examen professionnel supérieur, les candidats doivent également rédiger un travail de diplôme auquel les experts attribuent une note d'examen partiel après une présentation/un entretien technique (règlement d'examen point 1.2, 5.1, 6.2 et 6.4 ainsi que point 4.5 des directives d'application; voir 7 Annexe).

Avec l'établissement d'un travail de diplôme, les candidats doivent montrer qu'ils sont capables d'appliquer avec succès sur le terrain les compétences professionnelles et entrepreneuriales définies dans les structures modulaires simples de la formation continue en horticulture afin de résoudre une tâche concrète et adaptée à chaque niveau dans un laps de temps donné.

De manière générale, deux types de travail de diplôme peuvent être établis:

- - Un projet de jardin
- - Un sujet relatif à la gestion d'entreprise

2. Déroulement chronologique

| | |
|--|--|
| Communication du type de travail de diplôme choisi par les candidats * | 05 juin, au plus tard |
| Envoi des documents/consignes pour le travail de diplôme | 05 juillet |
| Délai de transmission des éventuelles questions concernant le travail de diplôme * | 15 juillet |
| Réponse aux éventuelles questions (Q/R à tous) | 25 juillet |
| Remise du travail de diplôme * | 05 sept. au plus tard arrivée à 17h à Aarau |
| Présentation/entretien technique | 16 - 18 septembre (selon convocation) |

* à JardinSuisse, Formation professionnelle supérieure, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau

** à hbb@jardinsuisse.ch

3. Types de travail de diplôme

Deux types de travail de diplôme sont possibles:

- Un projet de jardin
- Un sujet relatif à la gestion d'entreprise

Chaque situation de départ évolue dans le cadre esquissé ci-dessous et est documentée comme suit:

3.1 Projet de jardin

- Alentours d'une maison individuelle/maison jumelée
- Réaménagement des alentours (bâtiment nouveau ou existant)
- Situation: Plateau suisse
- Remarques sur d'éventuelles spécificités
- Documentation (sur papier):
 - Plan de cadastre, parcelle délimitée
 - Plan de situation 1:100:
 - Limites
 - Bâtiment
 - Autres bâtiments
 - Indications de cote (limites, raccordements du bâtiment)
 - Végétation éventuellement présente
 - Plans de façade et/ou photos
 - Désigné par un nom de projet

3.2 Thèmes liés à la gestion d'entreprise

- a) Création d'une entreprise de paysagisme/d'une entreprise de production
- b) Reprise/solution de succession pour une entreprise de paysagisme/une entreprise de production existante
- c) Agrandissement d'une entreprise de paysagisme/d'une entreprise de production existante
- d) Propre entreprise de paysagisme/entreprise de production existante

Exigences générales:

- Localisation en Suisse
- Remarques sur d'éventuelles spécificités
- Plan du registre foncier, indication de la parcelle correspondant au site de l'entreprise
- Plan d'ensemble site de l'entreprise, échelle 1:100

4. Exigences formelles (voir autres point 5.1 ou 5.2)

- Page titre
- Sommaire
- Partie principale structurée comme suit:
 - Introduction
 - Résumé (vue d'ensemble: Quoi, comment, pourquoi, dans quel but?)
 - Partie principale
 - Bilan du travail de diplôme
 - Annexes (plans, bibliographie, liste des sources, crédits photos, explications des termes etc.)
 - Déclaration sous serment
- Taille de la police: 11/12
- Pages numérotées de manière continue
- Document imprimé accompagnant la présentation (remise le jour de la présentation)

5. Citations, illustrations et références

5.1 Citations, illustrations et tableaux

Peuvent être cités comme référence tout ouvrage bibliographique officiellement publié (éditeur; n° ISBN etc.) ou renseignements trouvés sur Internet.

Citations directes:

Les citations directes sont des **passages textuels provenant de diverses sources** (bibliographiques, Internet etc.).

Si de telles citations sont utilisées, elles doivent être signalées par l'emploi de **guillemets et par l'indication précise des références** (nom de famille, année de publication, numéro de la page) ou de l'adresse Internet exacte avec date de la consultation (www.12345xyz.ch ; consultation: 01.01.2016). **Les sources citées doivent être mentionnées en détail dans l'index des sources** (voir point 5.2 «Index des sources»).

Dans les citations, les omissions sont indiquées par 3 points de suspensions entre crochets.

Exemples: «Les animaux vivant dans le sol constituent la pédofaune.» (Seipel, 2007, 127)
«L'univers du marketing connaît une évolution permanente [...]»
(<http://www.marketingcoaching.ch> ; consultation: 11.04.2016)

Citations indirectes:

Les citations indirectes sont des **passages reformulés**, repris par l'auteur du travail et complétés par des réflexions propres. Dans ce cas, la citation indirecte est indiquée par une référence bibliographique au début d'un paragraphe ou à la fin de la phrase ou du paragraphe en question.

Exemple: Selon Seipel (2007), la pédofaune joue un rôle essentiel dans le développement du sol.
Le rôle important joué par la pédofaune dans le développement du sol est mis en exergue par Seipel (2007).

Illustrations, tableaux:

Les illustrations et les tableaux (y compris ceux réalisés par l'auteur) doivent tout d'abord être **numérotés et légendés** dans le texte et mentionnés dans l'index des sources.

Exemple: Fig. 1 Éléments du concept de marketing
Tab. 1 Critères d'évaluation d'un concept de marketing

5.2 Index des sources

Y sont regroupées **toutes les sources utilisées pour chaque travail**. L'index bibliographique et des sources Internet est établi selon le système suivant:

Ouvrages:

Nom, initiale du prénom (année). Titre, éventuellement lieu. Numéro ISBN

Exemple: Möller, G. (2008) *Geotechnik kompakt, Bodenmechanik, Berlin*. 978-3-89932-083-1

Magazines:

Magazine. Nom, initiale du prénom. Titre. Numéro et année

Exemple: G+. Springer, P. *Erlebnisraum Garten*. 21/2009

Internet

Toutes les adresses Internet exploitées pour chaque travail sont intégralement indiquées. *Les indications des termes de recherche* (www.google.com/marketing etc.) *ou les simples références de site* (www.wikipedia.org etc.) *ne suffisent pas!*

Exemple: www.baumpflege-lexikon.de/Infoblaetter.html

Photos et tableaux

Les images, photos, diagrammes, tableaux etc. doivent être **impérativement mentionnés dans l'index des sources**. Ne pas oublier, pour les diagrammes etc. trouvés sur le web, d'indiquer l'adresse Internet exacte.

Exemple: Fig. 1 www.iwk-verlag.de/Demo/BwLex/html.htm ; consultation: 11.4.2016

6. Travail de diplôme

Afin qu'un travail de diplôme soit accepté pour évaluation, il doit remplir les conditions suivantes:

- Le travail de diplôme doit suivre les consignes de ce guide.
- Une déclaration sous serment attestant que le projet est un travail personnel/une rédaction personnelle doit être établie.
- Toutes les sources utilisées doivent être documentées conformément au ch. 5.
- Le travail de diplôme doit être remis en intégralité et dans les délais en 2 exemplaires (sur papier).
- Tout travail de diplôme ne remplissant pas ces conditions sera retourné (= note 1.0).
- Le travail de diplôme doit être déposé sous le numéro de candidat attribué par JardinSuisse. Ce numéro doit être marqué sur chaque pièce (pages titre/en-têtes de plans etc.).
- Les candidats sont tenus de définir et d'utiliser pour chaque travail de diplôme un nom de projet et/ou de société.

6.1 Projets de jardin

Un travail de diplôme exhaustif sur un projet de jardin comprend au moins les documents/éléments suivants:

- Description de projet
 - Description de la situation de départ
 - Description/documentation du développement du projet
 - Concepts d'aménagement, de matériaux et de plantations avec justifications
- Projet de jardin 1:100
- Plans d'exécution 1:50 (CAO) - plan de plantation 1:50
- Plans de détail 1:10/1:20 (CAO)
- Cahier des charges selon CAN 181/édition actuelle (texte complet)
- Calculs prévisionnels fondés
- Plan préliminaire avec superficies
- Programme de construction
- Devis/offre
- Concept/planification d'entretien
- Lettre d'accompagnement à la clientèle

6.2 Thèmes liés à la gestion d'entreprises

> >Si le guide ou l'énoncé ne fournissent aucune directive, il convient de formuler des hypothèses concrètes et de les justifier.

- Schéma de la situation de départ
- Analyse de la situation de départ
- Analyse du marché
- Fixation des objectifs avec 3 variantes, chacune d'elles assortie d'une justification et d'une évaluation
- Choix de la variante avec justification
- Planification de la mise en œuvre avec justification
- Justification de la forme d'entreprise choisie
- Illustrer de manière claire l'orientation stratégique de l'entreprise
- Présenter de manière claire les domaines d'activité
- Analyse de risque
- Bilan de votre travail de diplôme avec conclusions (calcul de la rentabilité, capacité de financement, corrections de projet etc.)
- Business plan (intégral, commenté) y compris prévisions des besoins en capital, en liquidités, planification du succès, effectifs, organigramme, responsabilités, proposition de financement et de forme juridique
- Budget et compte de résultat prévisionnels pour les premières années suivant la réalisation
- Concept marketing

7. Confidentialité

Tous les dossiers d'examen sont strictement confidentiels (RE, chiffre 6.24). Les expertes et les experts participant à l'examen, les membres de la Commission AQ ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de JardinSuisse sont soumis au secret professionnel. À l'expiration du délai de 2 ans (Directives d'application, chiffre 7.3), JardinSuisse détruira l'intégralité des documents.

8. Annexe (extraits du règlement d'examen/des directives d'application)

Règlement d'examen (extraits)

1.2 Structure de l'examen

- 1.21 L'examen professionnel supérieur est composé comme suit:
- Examen partiel spécifique à l'orientation
 - Examen principal inclus le travail de diplôme

2.3 Publicité et surveillance

- 2.31 L'examen final est placé sous la surveillance de la Confédération; *il n'est pas public.*

5.1 Parts d'examen

- 5.12 L'examen principal comporte les parts d'épreuves suivantes, englobant plusieurs modules, et dure:

| Part d'examen | Type d'examen | Durée |
|----------------------|--|----------|
| 1 Travaux pratiques | Écrit | 7 h |
| 2 Travail de diplôme | Écrit (élaboré au préalable) | |
| | Oral (présentation et entretien technique) | env. 1 h |
| | Total: | 8 h |

6.2 Évaluation

- 6.21 Une note entière ou une demi-note est attribuée pour les points d'appréciation, conformément au ch. 6.3.
- 6.22 La note d'une part d'épreuve est la moyenne des notes des points d'appréciation correspondants. Elle est arrondie à une décimale. Si le mode d'appréciation permet de déterminer directement la note de la part d'épreuve sans faire usage de points d'appréciation, la note de la part d'épreuve est attribuée conformément au ch. 6.3.
- 6.23 La note globale de l'examen final correspond à la moyenne des notes des parts d'épreuves. Elle est arrondie à une décimale.
- 6.24 Les dossiers d'examen sont strictement confidentiels et ne sont pas accessibles à des tiers. Seulement en cas de recours, les candidats ont droit à la remise des copies de leurs travaux d'examen.

6.3 Notation

Les prestations des candidats sont évaluées par des notes échelonnées de 6 à 1. Les notes supérieures ou égales à 4 désignent des prestations suffisantes. Hormis les demi-notes, les notes intermédiaires ne sont pas admises.

6.4 Conditions de réussite de l'examen final et de l'octroi du diplôme

- 6.42 L'examen principal est réussi si les notes dans les deux parts d'épreuves sont égales ou supérieures à 4.0 selon ch. 5.12.

Directives d'application (extraits)

- 4.5. Pour le travail de diplôme de l'examen principal on peut élaborer un projet de paysagisme ou une thématique de gestion d'entreprise.
Après l'admission à l'examen, les candidats communiquent leur choix à ce sujet. Deux mois avant la date de remise du travail, ils reçoivent la documentation et les directives pour l'élaboration du travail de diplôme selon le «Guide pour le travail de diplôme» (v. annexe I).
- 7.3 Les dossiers d'examen sont conservés durant 2 ans; en cas de recours, jusqu'au bouclage définitif de la procédure.